

Service de l'Eau, de l'Environnement et de la Forêt
Bureau Politique et Police de l'Eau
Cellule Police de l'Eau

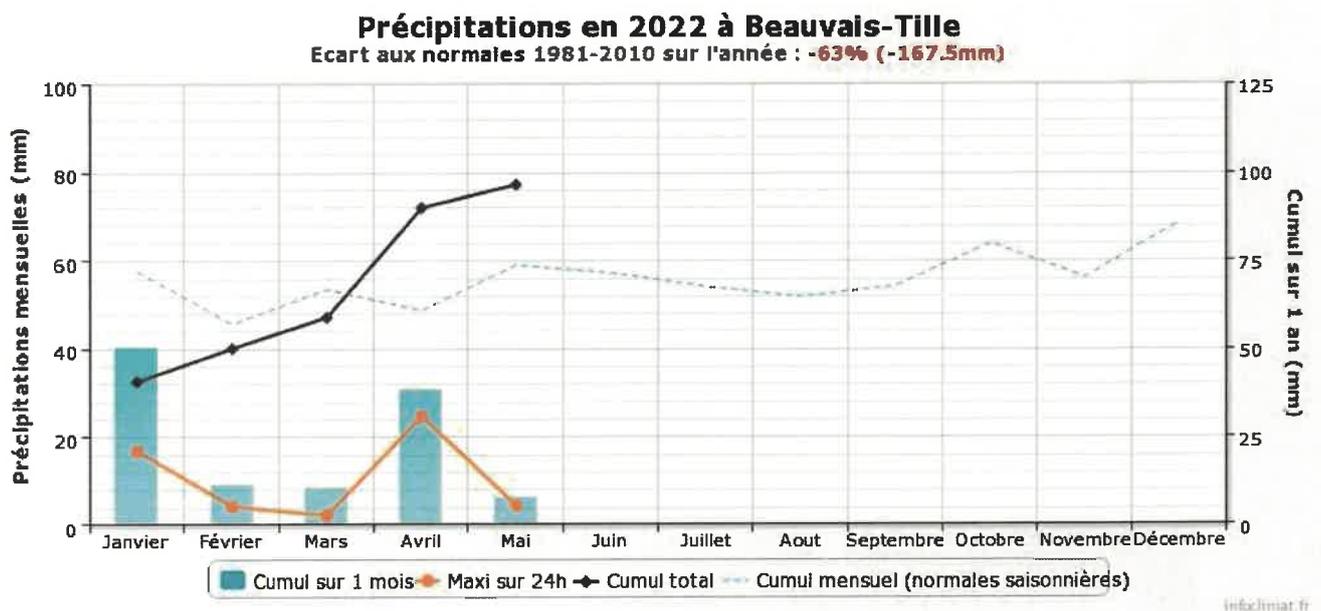
Affaire suivie par : fabienne.punzano@oise.gouv.fr
Téléphone : 03 64 58 16 65

Bulletin de situation hydrologique au 20 mai 2022

Ce bulletin fait le point sur la situation hydrologique dans l'Oise, avec les données collectées à la date du 20 mai 2022.

1- Pluviométrie dans l'Oise

La première quinzaine du mois de Mai 2022 a été sèche. Les précipitations atteignent 6,6 mm cumulés (données du 20 Mai 2022).



3- Niveaux piézométriques des nappes d'eaux souterraines



Piézométrie suivie dans le cadre de l'arrêté cadre sécheresse de l'Oise

Les valeurs correspondent aux moyennes mensuelles des cotes piézométriques en m NGF.
Les seuils correspondent à ceux du mois de Mai

Mise à jour du 10/05/2022

Secteur	BSS	Nom	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	VI	AL	AR	CR
Matz	00817X014S/PZ_SN	Cuvilly	54.29	52.65	53.26	53.60	53.81	55.12	55.44	54.74	53.04	52.19	51.61
Selle	00616X0040/PZ	Equennes-Erennescourt (60)	115.53	114.06	115.17	115.24	115.31	115.27	-	115.43	115.32	115.37	115.33
Avre	00636X0020/P	Hangest-et-Sainsarre (60)	75.42	75.36	75.55	75.33	75.79	75.97	76.64	71.44	70.71	70.17	69.31
Nonette-Thève	D1287X0017/S1	Preigny-le-Luzac	61.14	61.06	61.07	61.34	61.43	61.43	61.37	61.06	60.33	60.23	79.9
Brèche	D0807X0015/S1	Caillon-Fumechon	65.75	66.72	67.42	66.11	66.10	67.66	67.56	107.2	105.35	104.58	104.03
Aronde	D1042X0049/S1	Estrées-Saint-Denis	65.58	60.87	61.19	61.88	61.70	61.84	61.53	61.73	59.94	58.14	58.53
Epte	D1262X0011/S1	Paroaux (27)	100.70	101.34	103.92	105.48	105.79	105.82	105.34	100.57	98.81	97.27	96.66
Eriez e	D0608X0286/S1	Criquelens (76)	183.52	182.66	184.78	185.70	185.38	185.79	184.96	184.89	183.96	183.49	183.2

53.2	Alerte renforcée
Vigilance	Crise
Alerte	! : proximité d'un seuil

4- Conclusion

Concernant les niveaux des cours d'eau, pour la première quinzaine du mois de Mai, les niveaux relevés aux stations limnimétriques de référence pour les bassins versants de l'Automne, de l'Avre, et de la Divette-Verse correspondent au seuil de vigilance.

La recharge des nappes, toujours en cours, reste modérée. Deux piézomètres sont en vigilance et concernent les bassins versants de l'Aronde et de la Bresle.

Concernant les précipitations, pour la première quinzaine du mois de mai, les valeurs enregistrées sont déjà inférieures à celles du mois d'avril.

Cette situation hydrologique des eaux de surface et souterraines implique la vigilance de chaque usager et le respect des arrêtés de restriction des usages de l'eau afin de préserver au mieux la ressource.

Les mesures prévues par l'arrêté préfectoral du 10 septembre 2021 sont annulées et remplacées par la prise d'un nouvel arrêté préfectoral associé à la situation hydrologique des eaux de surface et souterraines enregistrées au 20 mai 2022. En effet, ce prochain arrêté fixera les seuils de vigilance pour les bassins versants suivants : Aronde, Automne et Divette-Verse.

Il convient de préciser que, pour le bassin versant de la Bresle et de l'Avre, une coordination est en cours avec respectivement la DDTM de la Seine-Maritime et la DDTM de la Somme qui, à ce jour, n'ont pas activé le seuil de vigilance.

La responsable du service de
l'Eau, de l'Environnement et de
la Forêt



Elise GRANGET